



# La direction relance son enquête Hay : **Boycottons-la !**

Alors que les résultats de l'enquête de novembre 2014 ne nous ont été redescendus que début septembre 2015, alors que tout ce que l'on peut retenir des « plans d'action », c'est que les toilettes du Technocentre seront mieux nettoyées, la direction lance une nouvelle enquête Hay cette semaine.

Vu la « réputation » que l'enquête a gagnée, le nom du cabinet Hay est masqué et le mail que nous avons reçu indique « Renault GroupEmployeeSurvey » avec la référence à Hay en petits caractères.

L'an dernier, de nombreux salariés se sont saisis de cette enquête pour montrer leur mécontentement sur les salaires, sur l'organisation du travail et les départs non remplacés. Force est de constater que la direction n'en tient aucunement compte puisque ses plans d'action ne concernent qu'une éventuelle simplification des outils informatiques dont on ne voit aucune trace ou le nettoyage des toilettes du Technocentre.

Le principal indicateur de cette enquête pour la direction, c'est le taux de réponse. Elle se félicite ainsi que le taux de réponse de l'enquête 2014 soit de 73% dans l'ingénierie France.

**Nous engageons donc les salariés à boycotter cette enquête et à exprimer leur mécontentement en participant aux futures mobilisations qui concerneront les salaires, les conditions de travail, les embauches. Dès maintenant, des salariés réagissent dans certains secteurs comme au PIM. C'est en nous organisant et en construisant le rapport de force que nous obligerons la direction à satisfaire nos revendications.**

## **Suppression d'emplois chez Air France : Qui dénonce la violence patronale ?**

Après plusieurs plans de suppressions d'emplois, la direction d'Air France avait utilisé la rupture des négociations qu'elle menait avec les pilotes (sur l'augmentation de leur temps de travail) pour annoncer un nouveau plan de 2900 suppressions d'emplois, dont un nombre de licenciements non précisé. Un plan qui concernerait 1900 personnels au sol.

L'annonce devait être officialisée lors du CCE (Comité Central d'Entreprise) du 5 octobre. Mais face à cette nouvelle provocation, plus de 1500 salariés de la compagnie se sont mis en grève, rassemblés et ont interrompu la réunion. C'est là que les incidents qui ont fait le tour des médias ont eu lieu, le DRH et le directeur des grandes lignes étant obligés de quitter les lieux, leur chemises déchirées.

S'il est regrettable d'être contraint d'en arriver là pour que les salariés puissent faire entendre leurs voix, les réactions du gouvernement, des politiques ou des éditorialistes donnent lieu à un véritable déchaînement anti-ouvrier.

Car on entend très peu de voix pour dénoncer la violence patronale, basée sur le chantage à l'emploi, la division des salariés entre catégories ou statuts et maintenant sur la répression. Entre 2 chemises et 2900 emplois, certains ont choisi... la défense des patrons !

6 salariés d'Air France ont été mis en garde à vue ce lundi et risquent d'être condamnés pour avoir exprimé leur colère légitime et leur ras-le-bol. Pour 4 d'entre eux, leur arrestation a été digne du grand banditisme, à 6h du matin devant leur famille. Ce sont les responsables des suppressions d'emplois et des licenciements qui devraient être poursuivis, pas les salariés qui subissent, comme nous, pertes d'emplois et gel des salaires.

La CGT-Lardy apporte son soutien aux salariés d'Air France en lutte contre le plan de leur direction et contre la répression. Une pétition demandant l'arrêt des poursuites contre les 6 d'Air France a été lancée, nous vous invitons à la signer : [https://www.change.org/organizations/cgt\\_archives](https://www.change.org/organizations/cgt_archives)

Nous tiendrons au courant des mobilisations prévues pour les soutenir.

# Compte-rendu réunion Délégués du Personnel – Octobre 2015

Contact des élus DP CGT : [cgtrenaultlardy@wanadoo.fr](mailto:cgtrenaultlardy@wanadoo.fr)



## Bancs à rouleaux : Toujours plus de précarité

Il ne reste plus que 4 bancs à rouleaux tenus par des Renault sur les 11 du site de Lardy. Début 2016 un opérateur part en retraite, alors qui pour le remplacer ?

Probablement pas un Renault, car comment la direction compte-t-elle trouver un remplaçant sachant que le poste n'est pas à pourvoir sous Talent. « Normal », les derniers arrivés aux bancs à rouleaux sont des APR et Talent ne leur est pas accessible !

Mais rassurez-vous, la direction assure qu'elle fait tout son possible pour trouver un remplaçant « *en passant par les voies managériales et au travers de la fonction RH* ». Comprenez qui voudra, cela reste complètement opaque et n'aura pour issue que la sous-traitance d'un énième banc à rouleaux alors qu'il suffirait d'embaucher les prestataires qui le souhaitent ou de muter des salariés d'usine volontaires.

## Presta – boîte à sardines ?

Depuis maintenant plus d'un an, de nombreux prestataires du L26, L49 et L47 travaillent entassés dans leurs locaux, dans des conditions ne respectant pas les préconisations de Renault (8m<sup>2</sup> minimum par personne) ou de l'AFNOR. Malgré nos alertes et les promesses de la direction, aucune évolution n'est constatée à ce jour.

Une fois de plus, la direction nous rassure quant à la résolution « *rapide* » de ce problème tout en affirmant que les règles d'espace sont respectées et que les préconisations AFNOR sont obsolètes !

Les salariés concernés apprécieront... en attendant toujours une amélioration de leurs conditions de travail !

En cas de problème, n'hésitez pas à contacter un élu CGT. Renault ou prestataire, nous avons les mêmes intérêts et nous pouvons les défendre ensemble.

## Versements automatiques de l'intéressement sur le PEE

La loi Macron décrète que l'intéressement sera versé directement sur le PEE (Plan d'Epargne Entreprise) dès 2016. Pour rappel, ces sommes sont bloquées pour une durée de 5 ans minimum.

Les élus CGT ont demandé que soit mise en place une procédure de dérogation (prévue par la loi) facilement accessible à tous les salariés. Et qu'une communication soit effectuée à l'ensemble des salariés.

Si la direction nous a rassurés sur le respect de ces points, il n'en reste pas moins qu'il faudra désormais, pour chaque versement intéressement, effectuer une démarche administrative (dont on ne connaît ni la teneur

ni la simplicité) si l'on veut toucher ces sommes.

Pourquoi avoir remplacé le versement volontaire par un versement systématique ? C'est tout bénéf pour la direction qui donne d'une main, pour reprendre de l'autre, en bénéficiant au passage d'une nouvelle exonération fiscale de la part du gouvernement.

## Accès Wifi piste de travail

C'est confirmé, une antenne Wifi sera opérationnelle sur le « canard » à partir du 31 octobre 2015 (!). Voilà qui devrait mettre un terme à des années de galère pour les utilisateurs de la piste de travail. Il sera désormais possible de prendre une licence INCA ou d'avoir accès à Matlab sans se coller à la cabine téléphonique du « canard » !

## Formation « qualité des écrits » et responsabilité personnelle

Vous avez été nombreux à suivre la formation « *qualité des écrits* ». Cette formation nous apprend que ce que nous écrivons, produisons ou signons implique notre responsabilité. Mais le récent scandale qui secoue Volkswagen donne un nouveau point de vue sur cette formation. Quelle est notre responsabilité lorsque qu'une calibration ou un algorithme qui porte notre nom est assimilé à un « *trompe-cycle* » ? Il est clair que même plusieurs années après, c'est bien à celui qui a son nom en bas de la page qu'on va demander des comptes.

La direction a confirmé qu'un salarié de base n'avait pas de responsabilité pénale et que seule la hiérarchie pouvait être tenue pour responsable juridiquement. En revanche, rien n'est dit concernant les conséquences internes pour le salarié.

De la même manière, peut-on refuser de faire un travail si l'on estime qu'il s'agit d'un « *trompe-cycle* » ? Pas de réponse claire de la direction à part discuter avec son CUET... Gardez précieusement les traces écrites si vous êtes confrontés à ces situations.

## Nouvelle évolution des forfaits téléphoniques

Les utilisateurs des téléphones portables pro ont reçu un SMS leur indiquant que leur forfait avait évolué.

Si les restrictions non fondées (comme l'illimité uniquement vers les portables Renault alors que l'on travaille de plus en plus avec des prestataires) semblent levées, la déclaration « *d'avantages en nature* » fait grincer bien des dents.

Surtout que le manque d'information est criant, chacun étant contraint d'aller chercher des infos sur l'intranet ou auprès de l'agence RH. Ca sent la nouvelle vague de restitution des portables aux chefs de service !